PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 21 mars 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Claude COUX, suivant convocation transmise le 20 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BAFFERT Nelly, BERRUYER Sébastien, BERTHIAUME Christian, BLOTTIAUX Cédric, CONCORD Jean-Pierre, COUX Claude, DAL LIN Géraldine, DAVID Eric, DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu, DESPORTES Anne, DREUILLE Fabienne, GONTIER Cécile, L'HERITIER Eric, ROBERT Anne-Sophie
Excusé ayant donné procuration : ORENGO Cécile à COUX Claude

Secrétaire de séance : DAL LIN Géraldine

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 15

La séance du conseil municipal débute à 10:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.
Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Géraldine DAL LIN.

Le président de la séance, Claude COUX, rappelle l'ordre du jour :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Tableau du Conseil Municipal
5. Désignation des délégués aux commissions municipales
6. Désignation des délégués aux organismes extérieurs

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Celui-ci est validé à l'unanimité.

2026-028 - Election du Maire

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 Non votant : 0

2026-029 - Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, il est donc proposé de porter de nouveau à 4 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE la détermination à 4 postes le nombre d'adjoints au maire.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-030 - Election des adjoints

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-031 - Tableau du Conseil Municipal

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-032 - Désignation des délégués aux commissions municipales

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les nouveaux membres des diverses commissions communales pour la durée de ce nouveau mandat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, DESIGNE :

1°) COMMISSION FINANCES
Responsable : M.COUX Claude Maire
Autres membres : Mme GONTIER Cécile
Mme BAFFERT Nelly
M. L'HERITIER Eric
M. BERRUYER Sébastien
M. BLOTTIAUX Cédric

2°) COMMISSION RESSOURCES HUMAINES
Responsable : M.COUX Claude Maire
Autres membres : Mme GONTIER Cécile
Mme BAFFERT Nelly
M. L'HERITIER Eric
M. BERRUYER Sébastien
M. BLOTTIAUX Cédric

3°) COMMISSION SOCIALE ET ANIMATION
Responsable : Mme BAFFERT Nelly Adjointe
Autres membres : Mme ROBERT Anne-Sophie
Mme GONTIER Cécile
M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu
Mme DESPORTES Anne
Mme ORENGO Cécile

4°) COMMISSION SCOLAIRE
Responsable : Mme BAFFERT Nelly Adjointe
Autres membres : Mme ROBERT Anne-Sophie
Mme GONTIER Cécile
M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu
Mme DESPORTES Anne
Mme ORENGO Cécile

5°) COMMISSION ACTIONS CULTURELLES
Responsable : Mme BAFFERT Nelly Adjointe
Autres membres : Mme ROBERT Anne-Sophie
Mme GONTIER Cécile
M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu
Mme DESPORTES Anne
Mme ORENGO Cécile

6°) COMMISSION URBANISME ET AMENAGEMENTS
Responsable : M. L'HERITIER Eric Adjoint
Autres membres : Mme DREUILLE Fabienne
Mme ORENGO Cécile
Mme ROBERT Anne-Sophie
M. BERRUYER Sébastien

7°) COMMISSION FORÊT
Responsable : M. L'HERITIER Eric Adjoint
Autres membres : Mme DREUILLE Fabienne
Mme ORENGO Cécile
Mme ROBERT Anne-Sophie
M. BERRUYER Sébastien

8°) COMMISSION ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
Responsable : M. L'HERITIER Eric Adjoint
Autres membres : Mme DREUILLE Fabienne
Mme ORENGO Cécile
Mme ROBERT Anne-Sophie
M. BERRUYER Sébastien

9°) COMMISSION TOURISME ET CENTRE NORDIQUE
Responsable : Mme GONTIER Cécile Adjointe
Autres membres : Mme DESPORTES Anne
M. CONCORD Jean-Pierre
Mme ORENGO Cécile
M. BERTHIAUME Christian
Mme DAL LIN Géraldine

10°) COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION
Responsable : Mme GONTIER Cécile Adjointe
Autres membres : Mme DESPORTES Anne
M. CONCORD Jean-Pierre
Mme ORENGO Cécile
M. BERTHIAUME Christian
Mme DAL LIN Géraldine

11°) COMMISSION DE TRAVAUX ET BATIMENTS
Responsable : M.BERRUYER Sébastien Adjoint
Autres membres : M. CONCORD Jean-Pierre
M. L'HERITIER Eric
M.BLOTTIAUX Cédric
M. DAVID Eric

12°) COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT
Responsable : M.BERRUYER Sébastien Adjoint
Autres membres : M. CONCORD Jean-Pierre
M. L'HERITIER Eric
M.BLOTTIAUX Cédric

M. DAVID Eric
Mme DREUILLE Fabienne

13°) COMMISSION CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES
Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales ne peuvent siéger au sein de la commission.
Titulaire : Mme ROBERT Anne-Sophie
Suppléant : Mme DESPORTES Anne

14°) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Membre de droit : M.COUX Claude Maire
Membres titulaires : M. BERRUYER Sébastien
M. L'HERITIER Eric
M. CONCORD Jean-Pierre
Membres suppléants : M. BLOTTIAUX Cédric
Mme DREUILLE Fabienne
Mme ORENGO Cécile

15°) COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
Membre de droit : M. COUX Claude Maire
Membres titulaires : Mme GONTIER Cécile
Mme BAFFERT Nelly
M. BERRUYER Sébastien
Membres suppléants : Mme DAL LIN Géraldine
M. CONCORD Jean-Pierre
Mme DESPORTES Anne

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-033 - Désignation des délégués aux organismes extérieurs

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les nouveaux délégués dans les organismes extérieurs pour la durée de ce nouveau mandat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, DESIGNE :

1°) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU MOULIN NEUF(SIAM)
Titulaires : M. BERRUYER Sébastien
M. COUX Claude
Suppléants : M. L'HERITIER Eric
M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu

2°) SIVU DES SPORTS ET DE LA CULTURE
Titulaires : M. L'HERITIER Eric
M. BERRUYER Sébastien

3°) PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE (PNRC)
Titulaire : M. BLOTTIAUX Cédric
Suppléant : M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu

4°) TERRITOIRE D'ENERGIE DE L'ISERE (TE 38)
Titulaire : M. CONCORD Jean-Pierre
Suppléant : M. BERRUYER Sébastien

5°) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS (SIAGA)
Titulaires : M. COUX Claude
Mme DREUILLE Fabienne
Suppléants : Mme ROBERT Anne-Sophie
Mme BAFFERT Nelly

6°) OFFICE DU TOURISME CŒUR DE CHARTREUSE
Titulaire : M. BERTHIAUME Christian
Suppléant : Mme GONTIER Cécile

7°) NORDIC ISERE
Membres : Mme GONTIER Cécile
Mme DAL LIN Géraldine

8°) CHARTREUSE NORDIQUE
Membres : Mme GONTIER Cécile
Mme DAL LIN Géraldine

9°) POUR ACTION JEUNES (PAJ)
Membres : M. DE CONTES D'ESGRANGES Mathieu
Mme ROBERT Anne-Sophie

10°) ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES
Membres : M. COUX Claude

11°) MINISTERE DE LA DEFENSE
Correspondant défense
Mme DREUILLE Fabienne

12°) SDIS DE L'ISERE
Titulaire : M. CONCORD Jean-Pierre

13°) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FONTAINE FROIDE
Titulaire : M. BERRUYER Sébastien
Suppléant : M. COUX Claude

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

Néant

Claude COUX indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 11:30.

Le président de séance,
Claude COUX

Le secrétaire de séance,
Géraldine DAL LIN